



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

11 AVR. 2023

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 29 mars 2023 (convocation du 15 mars 2023)**

Aujourd'hui vingt neuf mars deux mille vingt trois à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Olivier ESCOTS, M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS

La séance est ouverte

AFFAIRE 2023/02/04P

**AUTORISATION D'ENGAGER ET DE LIQUIDER DES DEPENSES
D'INVESTISSEMENT EN 2023 EN ATTENDANT L'ADOPTION DU
BUDGET PRIMITIF 2023 : PRECISIONS SUR LES MONTANTS
DES INVESTISSEMENTS ET CHAPITRES DES DEPENSES**

Par délibération n° 2023/01/02P du 31 janvier 2023, le conseil d'administration a autorisé la Régie METPARK à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2022.

Il convient de préciser les montants qui sont répartis comme suit :

Chapitre	Crédit votés au BP 2022	RAR 2021 inscrits au BP 2022	Crédits ouverts au titre de la décision modificative votée en 2022	Montant total à prendre en chapitre compte	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L 1612-1 CGCT
D 20	695 719,00	128 400,00	-	695 719,00	173 929,75
D 21	1 874 958,28	129 073,25	-	1 874 958,28	468 739,57
D 23	7 463 362,80	-	600 000,00	6 863 362,80	1 715 840,70

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser METPARK à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023 du SPIC stationnement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2022.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 mars 2023

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Christophe DUPRAT